



Coalition Camerounaise Contre le Tabac

B.P. 12415 Yaoundé, Cameroun. Tél: (+237) 96 26 94 32

E-mail: c3t.hpw_africa@yahoo.fr



ATELIER DE FORMATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR LES DANGERS LIES A L'USAGE DU TABAC ET LE PLAIDOYER A TRAVERS LES MEDIA

RAPPORT



Décembre 2012

The Africa Tobacco Control Consortium (ATCC). © 2010 ATCC, All rights reserved.



I. Introduction

De tout temps, les organisations de la société civile ont été très actives dans la promotion du droit à la santé en Afrique comme ailleurs. Le rôle de ces organisations dans les activités de lutte contre le tabagisme n'est plus à démontrer aujourd'hui. Il apparaît que l'engagement de la société civile aux côtés des pouvoirs publics modifie profondément la compréhension qu'ont ces pouvoirs des besoins des populations et leur manière d'y répondre. C'est fort de ce constat que la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T) entreprends de renforcer les capacités de ces membres en techniques de plaidoyer afin d'intensifier la campagne de lutte contre le tabagisme au Cameroun. L'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur les techniques de plaidoyer à travers les médias s'inscrit dans cette vision et rentre dans le cadre des programmes de la C3T. Cet atelier s'est déroulé à l'Hôtel Azur de Yaoundé les 13, 14 et 15 décembre 2012 et a rassemblé 20 activistes de la lutte antitabac du Cameroun.

II. Rappel du contexte

Le tabagisme est l'un des fléaux mondiaux les plus graves qui fait d'énormes ravages en vies humaines dans ce 21^{ème} siècle. La consommation du tabac en général et de la cigarette en particulier, a des répercussions graves sur la santé du consommateur. Selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (2011), le tabac a fait six millions de victimes, plus que la tuberculose, le VIH/SIDA et le paludisme réunis. En d'autres termes, une personne meurt des conséquences du tabagisme toutes les six secondes. Le tabac tue entre un tiers et la moitié de ses consommateurs, qui perdent ainsi 15 années d'espérance de vie en moyenne. Actuellement, le tabagisme est à l'origine d'un décès sur 10 chez les adultes dans l'ensemble du monde, soit près de six millions de décès par an. Ce chiffre dépassera huit millions par an d'ici à 2030 si l'on n'agit pas rapidement.

Le Cameroun, comme beaucoup de pays africains connaît une forte augmentation du tabagisme avec une prévalence d'environ 17.5% pour les fumeurs. Certes, des mesures réglementaires ont été prises comme l'interdiction de la publicité, le marquage sanitaire des emballages. Toutefois, ces efforts d'encadrement juridique sont insuffisants face aux ravages causés par le tabac et ses produits dérivés. On note aussi la faible capacité de la société civile à booster de manière continue la sensibilisation de masse, à soutenir un plaidoyer constant auprès des décideurs et surtout à communiquer permanemment sur ce fléau du tabagisme.

Fort heureusement, les organisations de la société civile, rassemblées sous la bannière de Coalition Camerounaise contre le Tabac (C3T), ont bénéficié de l'appui du Consortium Africain pour le Contrôle du Tabac (ATCC) pour conduire une campagne nationale de sensibilisation pour éveiller les consciences sur les dangers de l'usage du tabac et amener le gouvernement à se pencher sur l'adoption d'une loi antitabac.

Pour bien mener cette action, le besoin de renforcer leur capacité opérationnelle par une meilleure maîtrise des techniques de collaboration avec les médias dans le cadre d'un plaidoyer ainsi qu'une appropriation conséquente des effets néfastes de l'usage du tabac s'est ressenti, d'où l'intérêt du présent atelier.

III. Objectifs de l'atelier

A. Objectif général

L'objectif général de cet atelier est d'imprégner les Organisations de la Société Civile (OSC) sur les méfaits du tabagisme et renforcer leur capacité technique à mener un plaidoyer à travers les médias dans une lutte efficace contre le tabagisme.

B. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de:

- Comblent le déficit de la société civile sur la maîtrise des dangers liés à l'usage du tabac ;
- Disposer d'un cadre de concertation avec les médias ;
- Asseoir durablement et de façon continue une stratégie de sensibilisation de masse et de communication en matière de lutte antitabac ;
- Doter la société civile des outils pour la conduite d'un plaidoyer efficace contre le tabagisme ;
- Utiliser le plaidoyer dans les médias pour l'adoption de la loi anti tabac au Cameroun.

IV. Résultats attendus

Trois résultats mesurables sont attendus de cet atelier:

- Les méfaits de l'usage du tabac sont connus et maîtrisés par les OSC.
- Les OSC disposent des meilleurs outils pour mener un plaidoyer à travers les médias et conduire une bonne campagne de sensibilisation de masse;
- Les préalables d'une collaboration avec les médias camerounais sont mis sur pied.

V. Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier a été marqué par des présentations PowerPoint, des travaux des groupes, des jeux de rôles et des discussions en plénière sur les dangers du tabac et l'utilisation des médias dans le plaidoyer pour le contrôle du tabac. De façon générale, l'approche participative a été privilégiée avec des exercices de simulation sur l'utilisation des médias par les organisations de la société civile.

A. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur de la Promotion de la Santé le Dr SA'A. Il a au nom du Ministre de la Santé salué et encouragé les actions de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T) qui est bien connu et omniprésente sur l'étendu du territoire camerounais œuvrant dans le domaine du contrôle du tabac. Selon lui, le tabac tue et l'industrie du tabac devraient immédiatement cesser toutes sortes de machinations visant à négliger les résultats des recherches sur les méfaits de ce produit.

Il fait un bref rappel du Dîner-débat organisé par la C3T à l'attention des parlementaires à l'Assemblée Nationale du Cameroun. Dîner qui avait pour finalité d'impliquer les Honorables dans la lutte contre le tabagisme. Pour lui, cet atelier de formation n'est qu'une continuité de cette lutte pour l'adoption de la loi anti tabac. Combat qui ne saurait être la seule œuvre de l'Etat. Il nécessite l'engagement et le concours de tous. Il loue cet atelier qui est une initiative bénéfique aux camerounais, car aux termes de l'atelier, aucun participant ne sera plus silencieux, tout le monde sera actif. Il continue en précisant que le tabac tue plus de la moitié de ses consommateurs. Le tabagisme a un impact considérable sur la santé et l'économie d'un pays. L'enquête 2008 effectuée au Cameroun montre que 15% des élèves de 13 à 15 ans ont déjà essayé de fumer une cigarette. Pour lui, le combat et l'engagement de chacun qui naîtra à la fin de l'atelier doit être déterminant. Quant au processus d'adoption de la loi anti tabac, il précise que toutes les étapes requises au niveau du Gouvernement sont terminés. Le texte a été élaboré par un groupe d'expert venant d'horizons divers et il prend en compte tous les aspects. Il attend l'action des OSC pour que ce projet atteigne les parlementaires. Leur contribution est essentielle pour l'atteinte des objectifs de santé publique à travers la CCLAT. Il insiste sur le fait que cet appel à contribution des OSC va en droite ligne des Objectifs de la CCLAT. Les média aux côtés des OSC constituent un grand atout. Pour lui il prône la primauté de la santé publique. Il insiste sur le fait que le sevrage tabagique ne saurait nuire aux consommateurs de tabac car il existe des vols qui durent 12 heures de temps et tous les

vols sont non fumeurs sans exception. Il termine son propos par cette citation de l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) Monsieur BAN KI-MOON qui dit que « *dans certains pays, le tabagisme a diminué jusqu'à 15% par l'application de la loi cadre.*» Avant de déclarer l'atelier ouvert, le Dr SA'A a rassuré de l'adoption prochaine d'une loi nationale antitabac au Cameroun.

Auparavant, la Présidente de la C3T Dr Flore Ndembiyembe avait dans son allocution souhaité la bienvenue aux participants à cet atelier. Après avoir énuméré les actions réalisées par la C3T dans le cadre de la lutte contre le tabagisme au Cameroun dont les plus importantes seront brièvement présentées. A l'actif de la C3T, il convient de relever qu'elle a organisé un atelier de relecture de l'avant projet de Loi du MINSANTE. Elle a formé les OSC à la maîtrise de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT). Elle a aussi conduit plusieurs campagnes de sensibilisation ainsi que les visites de plaidoyer pour convaincre les décideurs de l'adoption d'une loi anti tabac au Cameroun. La présidente a insisté sur l'importance de cet atelier qui devrait redynamiser la campagne de communication et de plaidoyer dans le pays en vue de l'adoption d'une loi antitabac.

B. Les présentations

1. Jour 1

Les présentations de la première journée ont porté sur les impacts du tabagisme sur la santé, l'économie, l'environnement, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), sur la législation antitabac existante ainsi que sur le concept de plaidoyer et le rôle de la société civile dans la lutte contre le tabagisme.

Parlant des impacts du tabac sur la santé, le Dr Dipoko Richard Emmanuel a rappelé que le tabagisme est avant tout une maladie psychique et devrait être traitée comme tels. Après avoir fait un bref historique de cette herbe qu'est le tabac, il a donné un aperçu des substances toxiques qu'elle contient (environ 4000 dont 78 sont cancérigènes) avant de s'appesantir sur la dépendance et les maladies organiques liées à l'usage du tabac. Selon le Dr Dipoko, la nicotine est la principale cause de dépendance au tabac chez les fumeurs. S'agissant des maladies liées à la consommation du tabac, le présentateur a énuméré les cancers de toutes sortes, les maladies du cœur et des vaisseaux ainsi que les effets sur la reproduction.

Le Dr. Dipoko a poursuivi son intervention avec les impacts du tabac sur l'environnement. Il a montré les conséquences négatives liées à la pratique de la culture du tabac sur la flore et la faune. Il a mis en exergue le fait qu'afin de créer des espaces pour la culture du tabac, la

déforestation entraîne des perturbations climatiques et des glissements de terrains qui sont les prémisses des catastrophes naturelles de plus en plus fréquents et aussi un gaspillage des terres pouvant servir à la culture des aliments utiles à la santé des populations.

Après la pause café, les liens entre tabac, économie et OMD ont été montrés par M. Pascal Awono, Economiste. Parlant du lien entre tabac et économie et en se basant sur les chiffres de plusieurs pays producteurs et exportateurs de tabac dont le Cameroun, M. Awono a souligné que le tabac a un coût économique important pour les Etats, les familles et les individus. M. Awono a classé ces coûts du tabagisme en coûts directs (traitements médicaux, médicaments, hospitalisations etc.) et en coûts indirects (forces de travail perdues, invalidité, mortalité etc.). En parlant du lien entre tabac et OMD, M. Awono a démontré que le tabac menaçait gravement l'atteinte des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour lui, la solution reste la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Antitabac (CCLAT) qui propose des mesures de réduction de l'offre et de la demande de tabac dans les pays.

La présentation suivante a justement porté sur la CCLAT et a été faite par Dr Flore Ndembiyembe, Présidente de la C3T. Après avoir rappelé que c'est le premier traité en matière de santé publique, adopté en 2003 et entrée en vigueur en 2005 sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé, elle a parcouru les grandes lignes de la Convention en relevant les articles visant à réduire l'offre de tabac d'une part et la demande de l'autre. Elle a aussi donné les étapes de la mise en œuvre de cette Convention par les parties ainsi que les obligations y afférentes. Aujourd'hui, cette convention comporte 176 parties et seuls quatre pays africains ne l'ont pas encore ratifié.

Dr Ndembiyembe, après une présentation détaillée de la CCLAT, a ensuite fait le point de la législation antitabac au Cameroun. Il ressort de cette présentation que plusieurs lois, décrets, arrêtés, décisions, lettres circulaires et notes de service ont été pris par différents services de l'Etat pour lutter contre le tabagisme. Mais certaines pratiques tels que la publicité du tabac, la promotion, le parrainage et la vente aux mineurs ont encore cours sous diverses formes. D'où la nécessité d'une loi antitabac conforme aux dispositions de la CCLAT.

Du retour de la pause déjeuner, les participants ont eu droit à des présentations sur le concept de plaidoyer et le rôle de la société civile dans le contrôle du tabac. Cette session a été animée par M. Blaise Atakouna, Journaliste et Consultant en Communication. M. Atakouna a d'abord relevé les éléments essentiels pour un contrôle efficace du tabac, notamment la volonté politique, une législation forte, un engagement communautaire, la responsabilité des acteurs, des ressources financières et une efficacité dans l'action. Il a ensuite souligné que la société civile qui peut être comprise comme regroupant l'ensemble des associations et organisations à

caractère non gouvernemental et à but non lucratif, doit avoir une bonne connaissance de son secteur d'intervention en vue de mieux jouer son rôle d'appui conseil, de plaider et de lobbying, une bonne présence sur le terrain et une bonne couverture géographique, ainsi qu'une bonne connaissance de toutes les parties prenantes et une cartographie des différentes sources de financement et des partenaires techniques. La société civile peut entre autres faire l'éducation des masses, le plaider à travers les médias, le lobbying la promotion de législations efficaces, les programmes de sevrage, la recherche, ainsi que contribuer à construire des alliances au niveau local, national et international.

Parlant du plaider, M. Atakouna a souligné que c'est le processus délibéré qui vise à influencer ceux qui prennent des décisions au sujet des politiques. Il a expliqué les niveaux, les artisans et les cibles du plaider avant d'énumérer les étapes à suivre en vue d'un bon plaider. Une séance de questions et réponses a mis fin à la journée.

2. Jour 2

La deuxième journée a démarré par un débriefing de la première. Les participants ont ensuite écouté le rapport de la première journée avant d'écouter une série de présentations sur Les médias comme outil de plaider, comment renforcer le partenariat entre journalistes et ONG de lutte antitabac, les étapes pour un bon plaider à travers les médias, comment élaborer et présenter des messages de plaider et comment élaborer un plan de communication. Cette session a été animé par M. Blaise Atakouna, Consultant. Il ressort des présentations de M. Atakouna qu'il est important que les organisations de la société civile fassent un meilleur usage des médias puisque selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 70% de la population mondiale ne voit pas encore de contre publicité sur le tabac. Selon lui, le plaider à travers les médias c'est l'utilisation stratégique des médias par les défenseurs de la justice sociale et les organisations pour communiquer avec un grand nombre de personnes en vue de faire avancer un objectif de politique sociale ou publique ou de changer les attitudes du public sur une question d'ordre public importante. Et la première étape pour une meilleure utilisation des médias dans le plaider est de définir une stratégie. M. Atakouna s'est ensuite appesanti sur les composantes d'une bonne stratégie de communication que sont : La compréhension du problème (analyse); les objectifs de communication, le public cible et une segmentation de ce public, les objectifs pour chaque public/segment, les messages élaborés, testés et corrigés, le plan de mise en œuvre et une estimation du coût de la stratégie.

Mais comment se prendre pour créer, maintenir et renforcer les relations entre membres de la société civile et hommes de médias ? M. Atakouna propose entre autres de tenir un fichier de

presse et le mettre à jour régulièrement, de jouer l'efficacité en gérant le plus rapidement possible les demandes des journalistes (documents, photos, etc.), d'être simple car le journaliste n'est pas forcément un expert du sujet, d'établir des rapports de confiance privilégiés, de donner le maximum d'arguments quand on est devant la presse, de se montrer disponible pour tout éclaircissement technique, de maintenir de bonnes relations à travers des visites de contact, des lettres de remerciement, des invitations aux activités de l'organisation etc. Le présentateur a proposé quelques activités de communication pour faire du plaidoyer à travers les médias. Il s'agit des Communiqués de presse, des émissions/Interviews, des conférences de presse, des achats de temps d'antenne sur les médias, des insertions d'articles, de l'impression d'outils (affiches, dépliants, posters), de l'utilisation efficace d'internet (emailing, médias sociaux, newsletters, listes de diffusion etc.), de l'usage du cinéma (production et diffusion de documentaires, films etc.).

Du retour de la pause café, les participants se sont repartis en trois groupes pour plancher sur divers thèmes relatifs à l'usage des médias dans le plaidoyer. Cette session de travaux en groupes a été animée par M. Bougah Didier, Journaliste, Consultant en Communication. Le premier groupe avait pour tâche d'identifier un problème de plaidoyer qui nécessite une action, puis les objectifs et le public cible du plaidoyer. Le deuxième groupe avait pour thème l'élaboration de messages lors d'une campagne de plaidoyer pour l'adoption de la loi nationale antitabac. Le troisième groupe avait à réfléchir sur une stratégie de communication pour l'adoption de la loi nationale antitabac. La restitution des travaux en groupe a été faite en plénière et a été marquée par des débats très enrichissants.

Après la pause déjeuner, les participants ont suivi deux présentations qui ont été faites par M. Atakouna Blaise. La première avait pour thème : « Etude des publics décideurs et processus décisionnels ». La seconde portait sur « Comment mobiliser des ressources pour faire du plaidoyer ? ». Parlant de l'étude des publics décideurs M. Atakouna a relevé qu'ils comprennent les gens qui ont le pouvoir de prendre les décisions et ceux qui influencent ces décideurs. Il a distingué le public-cible primaire constitué par les décideurs qui ont l'autorité nécessaire pour affecter directement le résultat de l'objectif et le public cible secondaire qui est l'ensemble des personnes qui peuvent influencer le public primaire. S'agissant du processus décisionnel lui-même, M. Atakouna en a identifié trois formes : le processus formel, le processus informel et le processus alternatif. Il a indiqué que pour un bon plaidoyer, il faut étudier le public décideur et le processus décisionnel qu'utilise ce public. Les méthodes d'étude du public décideur comprennent entre autres : l'observation, les enquêtes et sondages, les discussions dirigées en groupe, les interviews.

Parvenu à ce stade, on assiste au témoignage du Dr DIPOKO, responsable d'OSC sur le marquage sanitaire au Cameroun. Il avait été consulté à cet effet et il a proposé la phrase suivante : « Le tabac tue ». Grande a été sa surprise quand à l'instant où il voulait clore ce dossier, il s'est rendu compte que le message avait été complètement vidé de son sens. Il s'agissait plutôt de la phrase selon laquelle « le tabac peut nuire à la santé »

La leçon qu'on a tiré de ce témoignage est qu'il faut être éveillé pendant tout le processus décisionnel pour éviter l'infiltration.

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources pour faire du plaidoyer, M. Atakouna a expliqué les types de ressources, les étapes dans la mobilisation des ressources et les méthodes pour approcher les bailleurs de fonds. Le présentateur a rappelé que la mobilisation des ressources doit faire partie intégrante de la stratégie globale de plaidoyer. Pour ce faire, il faut élaborer un budget, traduire ce budget en objectifs de mobilisation des fonds auprès de personnes et institutions potentielles (répertorier les sources et répartir les rubriques du budget par source de mobilisation), élaborer une stratégie de mobilisation pour chaque source en les étudiant au préalable et assurer le suivi de la mobilisation des fonds. Tout ceci doit se faire en prenant soin de ne pas accepter des donations, des dons ou contrats qui ne sont pas compatibles avec les objectifs de plaidoyer pour le contrôle du tabac (par exemple, accepter de l'argent de l'industrie du tabac pour mener les activités).

Pendant l'atelier, au début de cette deuxième journée, un participant a connu un incident dû aux méfaits de la cigarette. En effet ce participant s'est fait enfumé et brûlé accidentellement par le chauffeur du taxi dans lequel était placardée l'affiche d'interdiction de fumer. Quant ce responsable d'OSC s'est plaint, il a rétorqué que l'interdiction de fumer ne s'appliquait pas à lui. Pendant qu'il remboursait un passager le mégot est tombé notre participant et a brûlé une partie de ses vêtements. Ils ont fini ce démêlé dans un commissariat de la place.

3. Jour 3

La troisième journée a démarré par un débriefing de la deuxième. Les participants ont ensuite écouté le rapport de la deuxième journée avant le début de la dernière série de présentations qui ont porté sur la nécessité de créer des alliances entre organisations de la société civile et les médias, et le suivi-évaluation d'une stratégie de plaidoyer.

Lors de cette session, M. Atakouna a démontré que dans plusieurs pays, les alliances entre OSC et médias ont permis de parvenir à des résultats impressionnants en matière de contrôle du tabac. Ces alliances comportent plusieurs avantages notamment plus de crédibilité et de visibilité en raison du pouvoir du grand nombre, la fourniture d'un accès à des ressources et

compétences variées et multiples. Pour réussir ces alliances, M. Atakouna propose entre autres d'établir une raison d'être ou une mission claire, faire en sorte que la participation et la collaboration soient des priorités constantes, établir une structure organisationnelle souple, flexible, établir un système de communication efficace, créer une base de données (noms, adresses, mission de l'organisation, genre de l'organisation, centre d'intérêt, etc.) des membres de l'alliance etc. M. Atakouna a enfin partagé avec les participants les expériences de plusieurs pays en Afrique où l'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ACTA) a expérimenté la collaboration entre OSC et médias pour le contrôle du tabac.

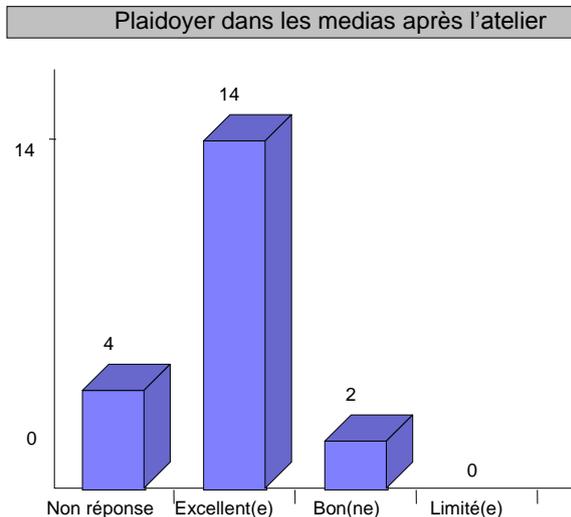
La seconde présentation de la matinée a porté sur le suivi-évaluation d'une stratégie de plaidoyer. M. Atakouna a défini le suivi comme la surveillance et l'analyse de façon régulière, périodique ou continue du déroulement des activités prévues dans le plan d'action afin de s'assurer que les ressources et activités permettent d'obtenir les résultats escomptés et les corriger. Quand à l'évaluation, c'est la comparaison entre les prévisions et les réalisations d'une intervention en vue de déterminer si une activité ou une série d'activités données ont permis d'atteindre les objectifs fixés à l'avance. Le suivi est un contrôle continu, l'évaluation est périodique. Ils s'effectuent tous les deux à travers des indicateurs. L'évaluation peut se faire à plusieurs niveaux : processus et produits, résultats et impact. M. Atakouna, a ensuite énuméré quelques méthodes et techniques de suivi. Il s'agit de l'analyse documentaire, l'observation, les réunions bilans, les sorties sur le terrain, les enquêtes, la collecte des statistiques, la discussion de groupes dirigés, l'entretien (individuel ou de groupe) etc. M. Atakouna a enfin recommandé aux participants de toujours prévoir un plan de suivi-évaluation en appui de leur stratégie de plaidoyer.

Cette session a été suivie d'une séance de jeux de rôles durant laquelle les participants ont approfondi leur connaissance des médias et comment ils peuvent s'en servir dans leur activités de plaidoyer. Pendant cette séance animée par M. Didier Bougah, les participants ont simulé des interviews, des conférences de presse, ainsi que des émissions débats dans les médias. Cette session a été marquée par des débats qui ont permis de lever plusieurs inquiétudes des participants sur l'accessibilité et le mode de fonctionnement des organes de presse publics et privés.

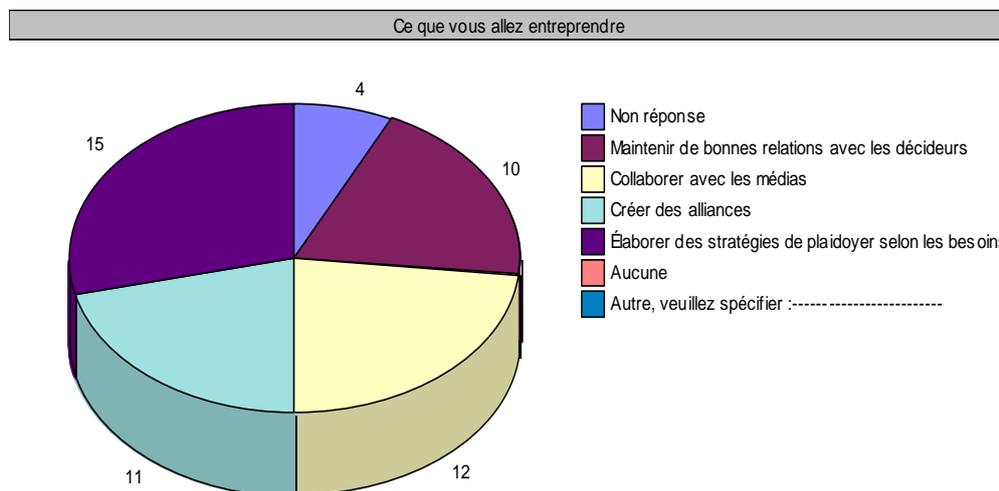
L'évaluation finale a permis de clôturer l'atelier sur une note de satisfaction de tous les participants.

VI. Leçons apprises

Les résultats du post test de l'atelier ont permis de constater que cette session de renforcement des capacités a été une expérience enrichissante pour les participants. 80% des participants ont en effet déclaré avoir significativement renforcé leurs capacités en méthodes de plaidoyer à travers les médias tels que nous pouvons le constater sur le graphique suivant :



Cette satisfaction des participants leur a permis de prendre plusieurs résolutions qui augurent d'une intensification de la campagne de plaidoyer en faveur du contrôle du tabac au Cameroun. Les projets des participants une fois de retour dans leurs différentes organisations sont représentés dans le graphique suivant :



VII. Perspectives

Cette session de formation ouvre la voie à une campagne de communication et de mobilisation intense pour l'adoption d'une loi nationale antitabac au Cameroun. Toutefois, le renforcement des capacités des organisations de la société civile doit se poursuivre sur

d'autres thématiques telles que l'interférence de l'industrie du tabac et la mise en œuvre efficace des politiques et législation en vigueur.

Il faut enfin noter l'engagement de trois (03) associations présentes à devenir membres de la C3T.

VIII. Couverture médiatique

La manifestation a été couverte par deux chaînes nationales de télévision et une radio.

QUELQUES PHOTOS DE L'ATELIER

Dr SA'A, Directeur de la Promotion de la Santé au MINSANTE, prononce son discours d'ouverture



La Présidente de la C3T présente la CCLAT et l'état de la législation anti tabac au Cameroun



Les participants font la simulation d'une conférence de presse



M. ATAKOUNA Blaise, expert formateur présente l'exposé sur le plaidoyer médiatique



M. ATAKOUNA Blaise et M. BOUGHA Didier font l'exercice de simulation de l'interview



Photos de famille lors de l'atelier de formation sur les dangers liés à l'usage du tabac et le plaidoyer médiatique

